



# Formation

## « Les réglementations en droit du travail »



**Durée de la formation :** 7h00  
**Nombre de stagiaires :** 12  
**Coût stagiaire :** 10€ (frais de repas)  
**Lieu :** Alençon

**Date :** Mardi 07 Décembre

### Exposé des motifs de la formation :

Les exploitations agricoles ont grandi de près de 60% en surface en 15 ans. Les seuls actifs familiaux ne suffisent pas à assumer le surcroît de travail. La proportion d'exploitation employeuses est en augmentation.

Le travail salarié occupe une place grandissante sur les exploitations. L'emploi en agriculture se développe et la réglementation sociale ne cesse d'imposer de nouvelles mesures.

Par nature, un agriculteur ne se sent pas employeur. Son métier premier est d'être agriculteur.

Il devient employeur par la force des choses : surcroît de travail, développement de son activité...L'agriculteur, employeur de main d'œuvre, doit donc appliquer et respecter des règles qu'il ignore pour la plupart. Il découvre au fur et à mesure les contraintes pesant sur les employeurs.

Le non respect de ces règles est lourd de conséquences : conflit avec les salariés, procédure judiciaire devant le conseil des prud'hommes, sanction pécuniaire...

De plus, le droit du travail s'est beaucoup développé, évolue en permanence et impose des règles de plus en plus contraignantes. Cette évolution conduit les agriculteurs à être formés au droit du travail et se tenir informés des évolutions.

C'est dans ce contexte que la FDSEA de l'Orne envisage la mise en place d'une formation « Droit du travail » autour de 2 grands thèmes :

- La réglementation en matière d'embauche
- Maîtriser la réglementation en matière de durée du travail

### Objectif général de la formation :

Se mettre à jour avec la réglementation du droit du travail, et plus particulièrement sur les règles liées à l'embauche d'un salarié.

### Public visé et zone géographique concernée :

Exploitants agricoles du département de l'Orne, employeurs de main d'œuvre.

## Module n° 1 :

Durée : 3h00

Objectifs : Connaître les principales règles applicables à l'embauche.

Contenus : Présentation des formalités préalable à l'embauche, les différents types de contrat de travail et les règles de conclusion.

## Module n° 2 :

Durée : 4h00

Objectifs : Connaître et appliquer la réglementation en matière de durée du travail

Contenus : La durée légale du travail, les heures supplémentaires, le travail à temps partiel, de nuit, du dimanche, l'annualisation, le compte épargne temps, la gestion des congés et des absences

Méthodes pédagogiques et moyens matériels : Chaque stagiaire dispose d'un dossier papier composé de documents pédagogiques.

Exposé avec support vidéo projection.

Etudes de cas.

Echanges et discussions avec les stagiaires.

Moyens d'encadrement : Mélanie Pacé, juriste emploi FDSEA 61

Animatrice de formation : Karine Cumunel



Responsable de stage :

Mélanie PACE  
02 33 31 48.48  
mpace.fdsea61@orange.fr